

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

ALAIN LABERGE REPORTÉ À LA BARRE DE LA DSGM

Lorette, le 22 décembre 2016 – La Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM) est heureuse d’annoncer le renouvellement du contrat du directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Alain Laberge, pour une durée de cinq ans.

La CSFM a confiance que la passion démontrée au cours des dernières années par monsieur Laberge envers l’éducation en français se poursuivra sous sa direction.

Bon succès à monsieur Laberge.

— 30 —